



Ministère de la Défense nationale

Communiqué de presse

Libreville, le 21 février 2021 – Dans la soirée du 18 au 19 février 2021, des actes de pillage ont été perpétrés dans la ville de Port-Gentil, contraignant les Forces de défense et de sécurité à intervenir pour assurer le maintien de l'ordre public.

A cette occasion, un des contrevenants a été blessé. Très rapidement pris en charge, il a été évacué par hélicoptère militaire à l'Hôpital d'instruction des armées Omar Bongo Ondimba.

Dès son arrivée, le blessé a aussitôt reçu des soins appropriés. Son pronostic vital n'est, aujourd'hui, plus engagé.

L'auteur des tirs ayant été identifié, une enquête administrative est en cours pour faire toute la lumière sur les circonstances ayant conduit à cette situation.

Le ministère de La Défense rappelle l'obligation faite à chaque personne de respecter l'ensemble des lois et des règles qui régissent la vie commune en République gabonaise, dont celles prises dans le cadre de la riposte contre l'épidémie de Covid-19.

Le ministère de la Défense réitère par ailleurs son entier soutien à l'ensemble des Forces de sécurité et de défense du pays qui agissent avec un haut degré de professionnalisme et dans le strict respect de la déontologie professionnelle dans des conditions souvent difficiles, en particulier en cette période où elles sont très sollicitées en raison de la situation sanitaire.

FIN

Communication Gouvernementale

 : @CommunicationGOUVGA

 : Comgouv_GA

 : Comgouv_GA

 : communication.gouvernementale@gouv.ga